

# Solidarité- Handicap mental Rapport annuel 2022





Ci-dessus: Centres Aéré 2022

Photos © Solidarité-Handicap mental

Page de couverture: Nuit des Musées Lausanne 2022, visite animée par Mme Myriam Valet, médiatrice, en collaboration avec le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC), au pôle muséal de Plateforme 10

# Introduction

Bienvenue pour un clin d'œil rétrospectif de cette année 2022, haute en couleurs, riche en collaborations et dense en activités !

Cette année post-Covid a vu en effet revenir en force, chez chacune et chacun d'entre nous, l'envie de sortir, de retrouver des espaces collectifs, de se laisser porter par sa curiosité, et les personnes avec déficience intellectuelle ne dérogent pas à la règle. Preuve en est : les inscriptions aux cours de formation continue et aux sorties culturelles ont été plus élevées que jamais. Afin de maintenir nos subventions fédérales, nous étions également contraints de rattraper, en partie, le volume d'activité qui n'avait pu être réalisé durant la pandémie. Ceci a bien entendu mis le secrétariat sous forte pression, n'ayant pas de ressources supplémentaires. Lors de cette reprise, nous avons été à nouveau impressionnés de la motivation de notre public, à OSER sortir des chemins battus, se confronter à la nouveauté et se dépasser, ceci même encore à l'âge de 80 ans !

Durant cette année, Solidarité-Handicap mental a également œuvré et été battre le pavé afin que la Suisse se mette à l'heure de la modernité concernant les droits des personnes en situation de handicap. Nous saluons le fait que le Canton de Vaud entreprenne des travaux pour ren-

**Solidarité-**  
**Handicap** mental

**2022**

forcer l'application de la CDPH (Convention des droits des personnes handicapées de l'ONU) au sein de la législation vaudoise, grâce aussi aux motions Cuérel et Bouverat visant à améliorer la pleine participation des personnes en situation de handicap à la société. Les personnes avec déficience intellectuelle et leurs familles restent sans doute le public le plus préterité en termes d'obstacles aux droits. Nous espérons surtout que les personnes concernées, de même que les associations de défense, seront véritablement associées à ces travaux.

Ce rapport est pour nous l'occasion de remercier l'ensemble de nos usagers et usagères pour leur confiance et leur fidélité, ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices. Je tiens également à adresser ici toute ma gratitude à mes collègues du secrétariat, ainsi qu'aux membres du Comité de l'association pour leur ténacité et leur engagement sans faille. Notre profonde reconnaissance va aussi à nos donateurs et donatrices sans lesquels les prestations de l'association ne pourraient perdurer. Enfin, un grand merci à nos partenaires associatifs pour leur solidarité et nos combats communs. Inclure la diversité est un défi permanent et nous nous réjouissons de poursuivre cette lutte ensemble.

*Kirsten Gigase,  
Directrice des prestations*

# Oser expérimenter

62  
cours

472  
participant·e·s

5580  
heures de  
présence

48  
formateur·rice·s

Oser découvrir, expérimenter, se tromper, persévérer, s'exprimer, créer, il faut de tout ceci pour suivre un cours du Centre de formation continue pour adultes (FCPA).

Parmi nos étudiant·e·s, certaines personnes suivent des cours depuis de nombreuses années, parfois dans une même thématique, parfois dans une thématique différente chaque année. En 2022, ce sont 44 nouvelles personnes, de tout âge et de tous horizons, qui ont osé rejoindre cette petite communauté d'étudiant·e·s. Ce n'est pas à l'université populaire, mais cela y ressemble !

Le Centre FCPA essaie chaque année de proposer des cours adaptés aux souhaits et besoins multiples de nos participant·e·s aux profils très diversifiés. Nous avons vu, ces dernières années, augmenter la part des personnes ayant une plus grande indépendance et vivant parfois seules à domicile. Elles sont particulièrement intéressées aux cours de culture générale et aux cours sur l'autonomie, tels « Apprendre à gérer son argent », « voter », « relations et sexualité » ou encore « Repas de A à Z ».

# Formation continue - FCPA

Nos formateurs et formatrices sont souvent spécialisés-e-s dans la matière enseignée mais non experts dans les questions de handicap. Nous saluons ici leur motivation à se confronter à un enseignement nouveau et à faire preuve également d'adaptation pour transmettre leur connaissance ou leur passion. Le plaisir de transmettre et le plaisir d'apprendre témoigné par les étudiant·e·s restent cependant, selon nos formateurs et formatrices, un moteur puissant !

Parmi les nouvelles thématiques proposées en 2022, figurent notamment « L'anglais », « Faire de la radio » « A la rencontre des animaux près de chez soi » et « Danse africaine ».



# Oser faire confiance

**13**  
groupes  
d'activité

**52**  
enfants et  
adolescent·e·s

**320**  
journées

**42**  
animateur·rice·s

En 2022, les centres aérés ont accueilli 52 enfants et adolescents sur Lausanne, Yverdon et Nyon, ceci au sein de 13 sous-groupes d'activités. Le projet pilote de l'ouest vaudois mené en 2021 a été reconduit par notre association en 2022 malgré le fait que la couverture financière soit encore en négociation auprès des autorités cantonales. Ayant ouvert une nouvelle offre d'accueil, nous n'imaginions pas la refermer !

Les Centres aérés ont accueilli 18 nouveaux enfants dont une majorité de jeunes participants âgés de 6 à 8 ans. Pour chaque nouvelle inscription, l'association a pris le temps de rencontrer les enfants à domicile, ceci afin d'anticiper au mieux leur accueil.

Oser quitter ses parents et ses frères et sœurs pour aller dans un endroit inconnu, rencontrer de nouveaux camarades, se lancer dans de nouvelles activités, tout cela nécessite pour ces enfants, dont la majorité sont atteints d'autisme, de faire preuve de courage et de grandes capacités d'adaptation !

Pour les familles, oser confier son enfant alors que celui-ci ne peut s'exprimer et raconter ce qu'il vit, oser prendre du temps pour respirer reste aussi un immense défi que nous saluons chaque année.

Nous saluons aussi le travail de nos animateurs et

# Centres Aérés

animatrices qui font le pas d'oser se confronter à la différence et approcher la réalité des proches ayant un enfant en situation de handicap.

Quand tout le monde est heureux à la fin de la journée, et malgré les difficultés qui peuvent survenir, le pari est gagné !

**Solidarité-  
Handicap** mental

**2022**

13 programmes hebdomadaires d'activités ont été organisés avec des activités phares du Centre aéré, mais aussi des nouveautés et une majorité d'activités sur des lieux fréquentés par d'autres enfants, dont entre autres : Dinoworld, le Western City, le paddle à Lausanne-sur-Mer, Explorit, l'Espace des inventions.



# Oser rencontrer

**100**  
journées  
culturelles

**27**  
sorties  
culturelles

**259**  
participant·e·s

**60**  
animateur·rice·s

Prendre le funiculaire pour le Sentier des Narcisses, visiter l'exposition « Train Zug Treno » au Musée Cantonal des Beaux-Arts (MCBA), se balader au village des Flottins à Evian, participer à la fête médiévale de Grandson, découvrir Niki de Saint Phalle et la cathédrale de Fribourg, se plonger dans la nature avec le Festival Salamandre, tous les thèmes sont explorés et la curiosité des participants est insatiable !

Les sorties de 2022 ont été dédoublées, voir détriplées à plusieurs reprises, au total on compte le double de sorties par rapport à 2021 et 125 participants supplémentaires.

La semaine culturelle d'octobre a accueilli quant à elle 3 groupes au lieu de deux, pour de belles journées touristiques à travers la Romandie, avec entre autres une visite guidée adaptée à la Comédie de Genève, la Maison du Gruyère à Fribourg, ou le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Notre association a de nouveau été partenaire cette année de la Nuit des Musées de Lausanne. Solidarité-Handicap mental continue de s'investir dans les projets visant à resserrer les liens entre les autorités, les partenaires culturels, les associations et les personnes en situation de handicap, afin de développer une culture inclusive.

# Sorties Culturelles

Solidarité-  
Handicap mental

2022



# Oser prendre le temps

25  
sorties

127  
demi-  
journées

51  
participant·e·s

10  
sous-  
groupes

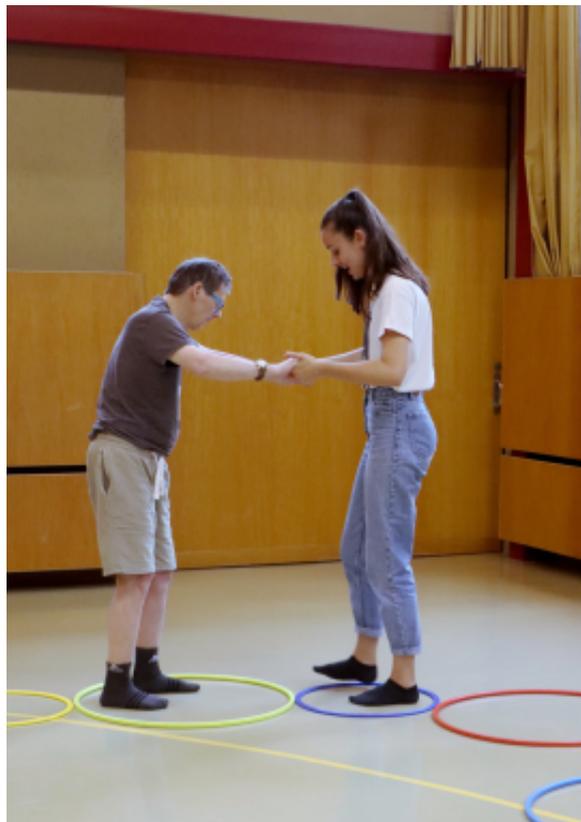
27  
animateur·rice·s

Autodétermination, citoyenneté, accessibilité universelle sont des thèmes actuellement très en vogue dans le milieu du handicap. Mais qu'en est-il des personnes plus sévèrement handicapées ? Comment traduire ces notions auprès de ces personnes ayant un handicap mental profond, un autisme sévère, un âge avancé ou d'autres déficiences et qui n'ont que peu de capacités d'expression ? Le comité de l'association a de tout temps été sensible à ne pas oublier les besoins propres de ce public. A toute petite échelle, nous tentons d'offrir des moments de plaisir et de détente à ces personnes plus vulnérables. La prestation Espace libre a été conçue spécifiquement pour celles-ci : des activités de loisirs adaptées, de petits groupes, un accompagnement individualisé et un transport depuis le lieu de vie, voici la recette de l'Espace libre. Ces personnes osent elles aussi partir à l'inconnu avec beaucoup de confiance. Le plaisir qui se lit sur leur visage aux bains thermaux ou autour d'une glace est la preuve, s'il en fallait, de la nécessité de cette prestation. Cette offre devrait pouvoir être dédoublée tant les besoins sont importants. Nous sommes malheureusement contraints de refuser un nombre élevé d'inscriptions, faute de moyens financiers et de bus adaptés.

# Espace Libre

Solidarité-  
Handicap mental

2022



# Oser revendiquer

En 2022, Solidarité-Handicap mental a été active dans de nombreuses actions ou commissions.

Le 9 mars 2022, une belle délégation de membres de Solidarité-Handicap mental s'est rendue à Berne pour manifester sa colère devant la lenteur de la Suisse à appliquer plus concrètement la Convention des droits des personnes handicapées. Nous avons pour l'occasion ressorti draps blancs et papier adhésif pour réaliser des banderoles portées fièrement devant le Palais fédéral. Ce fut une belle journée de rassemblement au niveau suisse et surtout de partage avec nos collègues associatifs vaudois !

Le 1er octobre, nos collègues de Cap-Contact Association ont bravement affronté la pluie pour un cortège festif à travers les rues lausannoises, afin de fêter les 10 ans de la contribution d'assistance mais surtout pour réclamer plus d'accès à une vie autonome pour les personnes en situation de handicap. C'est avec solidarité que nous avons joint notre voix à la leur.

Avec les associations membres de Forum Handicap Vaud, nous nous sommes réunis régulièrement pour

échanger sur nos problématiques communes et définir des axes collectifs d'action. Nous tentons également d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des députés vaudois sur les obstacles rencontrés au quotidien par les personnes avec handicap et leur famille, réalité encore trop mal connue.

Sur mandat de la Ville de Lausanne, en lien avec la politique communale d'accessibilité universelle, nous avons animé avec Autisme Vaud et l'ADSR 4 cours de sensibilisation au handicap auprès du personnel de la ville. Bibliothécaires, ressources humaines, sports, guichet administratif, petite enfance, les secteurs de travail étaient diversifiés et chacun confronté de manière différente à l'accueil de personnes handicapées. Grâce à ces passerelles d'échange, nous avons l'espoir que les difficultés de notre public soient mieux comprises à l'avenir et leurs compétences valorisées.

Nos collègues en situation de handicap ont aussi pris la parole à plusieurs reprises sur les questions d'auto-détermination et de citoyenneté auprès des assistants sociaux éducatifs en formation et à la Haute école de travail social de Sierre.



En collaboration avec ASA–Handicap mental, Autisme Vaud et Insieme Vaud, nous avons mis sur pied un groupe de discussion d’usagers et d’usagères avec déficience intellectuelle, aux profils différents, certaines personnes vivant en institution, d’autres à domicile. Ce groupe s’est rencontré à plusieurs reprises pour débattre des droits égaux et lister leurs préoccupations actuelles, en lien avec la CDPH.

« Pourquoi gagne-t-on aussi peu à l’atelier de blanchisserie? Pourquoi les professionnels ont-ils droit à de la formation continue mais pas nous ? Pourquoi ne puis-je pas vivre en appartement ? Ai-je le droit de posséder une carte bancaire ? » Ces moments d’échanges constituent toujours des leçons de vie, surtout lorsque le groupe est constitué d’une majorité d’adultes avec un handicap et d’une minorité de valides. Nous tenons ici à remercier nos collègues associatifs et particulièrement Mme Lise Morgenthaler d’Autisme Vaud pour les liens qui se sont resserrés entre nos deux associations à travers ce projet.

Ce groupe s’est poursuivi en 2023 et le contenu de ces échanges sera remis au Canton dans la perspective des travaux de la loi cadre égalité.

La participation sociale tout public confondu devient très tendance, ce qui est une avancée positive. Mais nous devons veiller à ce que cela reste une démarche visant à aboutir sur des résultats concrets.



# Oser se défendre

La Permanence Porte-Voix a vu le jour il y a plus de 20 ans et conseille toujours autant de personnes concernées ou de familles.

Si notre association a par le passé fait éclater d'importants problèmes de maltraitance en milieu institutionnel, nous pouvons dire aujourd'hui que les institutions ont réalisé des avancées importantes, notamment en ce qui concerne la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Cependant, beaucoup reste encore à faire pour offrir une réelle qualité de vie en institution, et les plaintes des proches sont encore nombreuses. Nous avons accompagné plusieurs familles en 2022, souvent parents de personnes ayant des difficultés plus importantes, afin de faire entendre leur voix: situation d'exclusion de centre de jour ou d'hospitalisation pour cause de troubles du comportement, manque de partenariat avec les professionnels ou de cohérence entre les différents acteurs, manque de choix, etc.

Les personnes concernées osent de plus en plus, quant à elles, revendiquer leur droit à plus de liberté et d'autonomie : changer de mesure de curatelle, de curatrice, de lieu de vie, de travail. C'est encore un parcours du combattant, bien souvent minimisé, et qui nécessite généralement d'accompagner les personnes dans l'en-

tier de leurs démarches, notamment jusqu'à la Justice de Paix. Pour les parents de jeunes enfants, les difficultés liées aux questions d'intégration scolaire reviennent souvent.

Les deux instances cantonales que sont le Comité de révision des mesures de contraintes (COREV) pour le secteur majeur et l'Organe d'évaluation des mesures de contraintes pour le secteur mineur (ODEV), dans lesquels SHM siège depuis plusieurs années, restent vigilantes sur les situations de contention au sein des établissements socio-éducatifs. Si le nombre de mesures de contrainte a baissé considérablement au fil des années, une minorité de ces situations réclame cependant encore toute notre mobilisation.

En 2022, et ce fut un travail conséquent, le COREV a procédé à la révision de ses directives interdisant les mesures de contrainte en établissement socio-éducatifs. Le texte doit encore être approuvé par le Grand Conseil vaudois, mais cette nouvelle version intégrera dorénavant dans son champ d'application la surveillance des personnes vivant en institution et subissant une mesure de contention en hôpital psychiatrique. Ces situations sont rares mais elles existent et il est indispensable qu'elles soient réglées de la même manière. Les questions

de vidéosurveillance et de géolocalisation ont également été intégrées dans ces nouvelles directives.

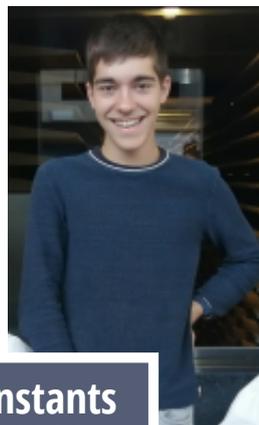
L'augmentation des situations complexes, les difficultés de recrutement de personnel auxquelles font face les institutions, les réflexions sur les prises en charge adaptées, les pratiques dans d'autres cantons, la question du passage parfois difficile entre les secteurs mineur et majeur font partie des questions débattues fréquemment dans ces deux instances.

Le manque de forces de travail, le manque de temps pour mener à bien toutes nos activités tout en gardant des prestations de qualité a été une des grandes difficultés de l'année 2022.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a audité notre faïtière Cap-Contact Association et par conséquent nos deux associations : Solidarité-Handicap mental et Antenne Handicap. Les exigences administratives et comptables de l'OFAS sont de plus en plus élevées et encore une fois peu compatibles avec les ressources et le fonctionnement de petites organisations. Il n'empêche, le résultat de l'audit a été très positif et nos associations ont été, comme en 2019, félicitées par l'OFAS. Le manque de moyens financiers, les exigences administratives croissantes et le manque d'effectif (l'association ayant un total de 2,2% de poste pour le secrétariat et la direction), restent une préoccupation majeure.



Ci-contre: photos prises dans le cadre du cours « dessin-peinture: travail sur Picasso »



Instants  
2022



# Les comptes

Bilan au 31.12.2022	2021	2022
<b>Actif circulant</b>		
<i>Caisse</i>	3 101.35	2 380.20
<i>Compte postal</i>	10 909.93	27 766.24
<i>Compte bancaire-BCV</i>	370 683.25	254 262.48
<i>Actifs transitoires</i>	62 897.80	94 571.80
<i>Avances prestations</i>	6 600.00	5 905.80
<b>Total actif circulant</b>	<b>454 192.33</b>	<b>384 886.52</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<i>Garantie de loyer</i>	3 672.55	3 672.55
<i>Matériel informatique</i>	0.00	9 645.80
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>3 672.55</b>	<b>13 318.35</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>457 864.88</b>	<b>398 204.87</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<i>Passifs transitoires</i>	6 541.15	16 013.00
<i>Ecolages payés d'avance</i>	35 265.00	13 725.00
<b>Total cap. étrangers à court terme</b>	<b>41 806.15</b>	<b>29 738.00</b>
<b>Fonds affectés</b>		
<i>Fds.de réserve SHM - Prestations formation &amp; loisirs</i>	160 588.64	160 588.64
<i>Fds.de réserve SHM - Projets pilotes</i>	109 291.90	109 291.90
<i>Fds.de réserve Subventions OFAS</i>	59 111.84	20 478.84
<i>Fds.de réserve Subv. Canton DGCS</i>	5 600.00	0.00
<b>Total fonds affectés</b>	<b>334 592.38</b>	<b>290 359.38</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<i>Résultat reporté 2021/22</i>	81 466.35	81 466.35
<i>Résultat de l'exercice</i>	0.00	-3 358.86
<b>Total capitaux propres</b>	<b>81 466.35</b>	<b>78 107.49</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>457 864.88</b>	<b>398 204.87</b>

Compte d'exploitation 2022	2021	2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Produits de prestations fournies</b>	<b>35 382.90</b>	<b>83 674.20</b>
<b>Contributions</b>	<b>473 546.15</b>	<b>498 797.40</b>
<i>Subventions fédérales OFAS</i>	349 989.30	349 989.30
<i>Subventions cantonales DSAS/ DGCS</i>	85 400.00	85 400.00
<i>Contributions mandats DSAS/ DGCS-SG</i>	16 858.60	3 511.00
<i>Contribution mandat DEF/OSPES</i>	1 322.90	1 350.00
<i>Contribution mandat Ville de Lausanne</i>	4 160.00	1 925.00
<i>Participation ESE-Service transports</i>	6 202.85	47 502.10
<i>Cotisations des membres</i>	9 612.50	9 120.00
<b>Produits des dons</b>	<b>16 671.00</b>	<b>30 612.50</b>
<i>Dons non attribués</i>	2 310.00	5 012.50
<i>Dons attribués</i>	14 361.00	25 600.00
<b>Autres produits /Contributions assurances</b>	<b>0.00</b>	<b>5 920.70</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>525 600.05</b>	<b>619 004.80</b>
<b>Coûts d'exploitation</b>		
<b>Frais de personnel</b>	<b>392 618.25</b>	<b>519 240.70</b>
<i>Salaires</i>	327 465.35	436 654.15
<i>Charges sociales</i>	60 484.90	75 089.85
<i>Honoraires</i>	4 668.00	7 496.70
<b>Autres coûts d'exploitation</b>	<b>98 275.16</b>	<b>147 355.96</b>
<i>Frais généraux</i>	36 410.34	53 088.20
<i>Frais des prestations</i>	61 864.82	94 267.76
<b>Total coûts d'exploitation</b>	<b>490 893.41</b>	<b>666 596.66</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-34 706.64</b>	<b>-47 591.86</b>
<i>Transfert Fds. de réserve subv. OFAS</i>	34 706.64	0.00
<i>Transfert Fds. de réserve subv. Cant.DGCS</i>	0.00	0.00
<i>Prélèvement Fds. de réserve subv. OFAS</i>	0.00	38 633.00
<i>Prélèvement Fds. de réserve subv. Cant.DGCS</i>	0.00	5 600.00
<b>Résultat d'exploitation annuel</b>	<b>0.00</b>	<b>-3 358.86</b>



1020 RENENS  
Case postale

Au des Baumettes 11  
Tél. 021 635 11 71  
info@abc-gestion.ch

Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale de  
Solidarité-Handicap mental  
Rue du Maupas 49  
1004 Lausanne

Renens, le 3 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de Solidarité-Handicap mental pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

ABC GESTION SA  
  
E. BIGNENS  
Expert-réviseur agréé



Photo prise dans le cadre du cours  
« Céramique » à l'atelier Gee Céramique

# Annexe aux comptes annuels 2022

## 1. But de l'association

Solidarité-Handicap mental est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour but de promouvoir l'éducation et la formation, la prise en charge et l'intégration des personnes handicapées, quels que soient leur âge et le degré de leur handicap.

## 2. Principe de présentation des comptes

Les Etats financiers de Solidarité-Handicap mental ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité de la situation financière de la fortune et du résultat.

## 3. Evénements importants survenus après la date de clôture du bilan

Les présents comptes ont été approuvés par le comité de l'association en date du 19 avril 2023. En outre, ils seront soumis à l'Assemblée générale du 29 juin 2023. Aucun événement majeur n'est survenu après la date butoir du bilan.

## 4. Evolution des fonds spécifiques et provisions

Voir tableau ci-dessous.

## 5. Description de l'objet et de l'utilisation des fonds de réserve

Fonds de réserve « prestations SHM » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir les prestations de formation et de loisirs proposées par l'association aux enfants et aux adultes handicapés.

### COMPTES DE MODIFICATION DU CAPITAL

Fonds affectés 2022	Etat initial au 1.1.2022	Recettes	Dépôt à terme	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Etat final au 31.12.22
Fonds SHM -"Prestations formation et loisirs"	160588,64	0,00	0,00	0,00	0,00	160588,64
Fonds SHM -"Projets pilotes"	109291,90	0,00	0,00	0,00	0,00	109291,90
Fonds SHM -"Subventions OFAS "	59111,84		0,00	0,00	38633,00	20478,84
Fonds SHM -"Subventions DGCS"	5600,00	0,00	0,00	0,00	5600,00	0,00
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>334592,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44233,00</b>	<b>290359,38</b>

Fonds de réserve « projets pilotes » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir des projets pilotes dont le but est d'améliorer la qualité de vie des usagers en situation de handicap, ainsi que de défendre les droits des personnes handicapées.

Fonds de réserve « Subventions OFAS/DSAS » : ces fonds de réserve sont constitués du solde de subventions perçues en 2020 et 2021 non utilisées suite à la diminution des prestations sur ces deux années (pandémie de Covid-19). Ces subventions seront attribuées sur les années contractuelles 2022-2023 aux prestations de l'association relevant de l'Art. 74LAI et selon les conventions établies avec l'OFAS et le Canton de Vaud (Direction générale de la cohésion sociale).

## 6. Composition du Comité de l'association

Gisèle Robin, présidente  
Valbert Pichonnaz, vice-président  
Claude Kosinski, trésorière  
Elisa Russo, membre  
Marina Vadnai, membre  
Les membres siègent à titre honorifique.

## 7. Rapport de performance

Solidarité-Handicap mental publie un rapport d'activité

qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

## 8. Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situaient entre 1 et 10 employés au cours de l'exercice sous revue, identique à l'année précédente.

## 9. Remarques sur certaines positions du bilan

Actifs transitoires : ils sont composés essentiellement de la contribution financière des institutions au Service de Transport, de la subvention du DSAS/DGCS pour les Centres aérés et de la contribution financière de Pro Infirmitas Vaud au Centre FCPA.

Passifs transitoires : ils sont composés essentiellement des décomptes de charges sociales et frais de location.

Capital de l'association : le capital libre de l'association est diminué par rapport à l'année 2021 de CHF.2860.35. (CHF.78'605.99)

## Subventions

- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud

# Remerciements

Solidarité-Handicap mental tient à remercier :

-les 103 collaborateurs et collaboratrices pour leur investissement, leur professionnalisme et leur disponibilité

-Cap-Contact Association et Antenne-Handicap mental pour la gestion du contrat de prestations de l'OFAS

-Autisme Suisse romande et Autisme Vaud pour nos projets communs

-Nos partenaires pour le Centre FCPA : La Fondation PROFA ; Fem Do Chi, Lets'Go Fitness, le Cube, Fana Space

-Les associations partenaires de Forum Handicap Vaud

-La Maison de Quartier sous-gare, Pôle sud et le Centre Pluriculturel d'Ouchy



**Merci pour votre précieux soutien**

IBAN: CH28 0076 7000 A021 7091 1

	L'OFAS	Le DSAS et le DFJC	Ville de Lausanne	Pro Infirmis Vaud	Etoile filante
Nos partenaires financiers	 Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra			 L'organisation pour les personnes handicapées	

-La Ville de Lausanne, la Ville de Morges et l'Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

-Les institutions partenaires du Service de Transport : l'Institution de Lavigny, l'Espérance à Etoy, La Fondation Perceval à St-Prex et la Cité Radieuse à Echichens.

Et l'ensemble des acteurs et actrices qui aident à mener à bien les projets de l'association !

## **Pour leur soutien financier :**

- Pro Infirmis Vaud pour le soutien au Centre FCPA
- La Fondation Etoile Filante pour les Centres aérés
- Le Département de la Santé et de l'Action sociale (DSAS)
- Le Département de la Formation (DEF)
- L'Office fédérale des assurances sociales





## **Solidarité-** **Handicap** mental

*Membre de Forum Handicap Vaud*

Tél. 021 648 25 82

[shm@solidarite-handicap.ch](mailto:shm@solidarite-handicap.ch)

[www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch)

Rue du Maupas 49

1004 Lausanne

CCP: 17-691544-0